

Les productions ornementales pourront-elles se passer des réducteurs de croissance ?

INTRODUCTION

par Noëlle Dorion¹

Pourquoi réduire la croissance des plantes en horticulture ornementales ?

L'horticulture ornementale commercialise des plantes entières ou des parties de plantes, donc des produits vivants et évolutifs. Pourtant les normes de qualité et de commercialisation qui lui sont appliquées sont de type industriel. Par exemple, les fleurs coupées sont classées en catégories selon la longueur et la rigidité des tiges ; les plantes à massifs doivent être trapues et commercialisées avec au moins une fleur épanouie pour faciliter l'achat etc... Or la croissance des plantes, même sous serre, est soumise à des aléas climatiques directs ou indirects. Ainsi, les plantes produites en période hivernale s'étiolent sous l'effet du déficit lumineux ; la croissance de celles produites pour les massifs de printemps doit être ralentie quand le climat n'est pas propice au jardinage. Dans tous les cas l'horticulteur doit maîtriser au mieux la croissance des plantes pour faire face aux contraintes techniques, économiques et commerciales.

Comment réduire cette croissance ?

Des substances à effet nanifiant ont été découvertes dans les années 1960. Faciles d'utilisation, elles ont d'abord été utilisées en agriculture où elles le sont toujours, puis homologuées dans la pratique horticole. Elles appartiennent à deux catégories, d'une part les inhibiteurs de synthèse des gibbérellines, phytohormones de régulation de la croissance en longueur et d'autre part, les substances qui libèrent de l'éthylène, phytohormone gazeuse. L'éthylène, synthétisée en situation de stress, peut limiter la croissance, contribuant ainsi à la survie de la plante. De nombreux secteurs de l'horticulture ont bénéficié de l'usage de ces deux types de substances, particulièrement les cultures florales. Ainsi en 1985 leur usage était reconnu sur 18 productions, 20 en France en 1986 et 160 aux USA en 2007.

Pourquoi et comment en finir avec ces produits ?

Plusieurs raisons peuvent être évoquées, sans oublier les obligations du plan Ecophyto. Il s'agit : d'éviter les pollutions et de protéger les applicateurs amenés à utiliser de façon répétitive ces substances et de faire face à leur retrait (toxicité ou non renouvellement des homologation). En 2003, il existait pour la réduction de croissance sept matières actives autorisées ; en 2016 il en restait trois, deux inhibiteurs de gibbérellines et un générateur d'éthylène.

Remplacer ces molécules dans un itinéraire technique n'est pas chose facile. Un approfondissement des processus physiologiques connus pour leurs effets sur la croissance permet aux chercheurs de proposer des alternatives aux réducteurs de croissance.

Certaines d'entre-elles, expérimentées avec succès, sont déjà à la disposition des professionnels (filtres sélectifs pour la couverture des tunnels, éclairage LED, stress divers...).

Les productions ornementales vont donc passer ainsi d'une solution de facilité, offerte par la phytopharmacie à des solutions, certes plus compliquées à mettre en œuvre, mais qui ouvrent la voie à une horticulture toujours mieux maîtrisée.

¹ Noëlle Dorion Membre de l'Académie d'Agriculture (section 1).